



MAIRIE DE PIERRY
51530 PIERRY

Tél : 03.26.54.03.15
mail : maire-pierry@wanadoo.fr

Liste des délibérations adoptées Séance du Conseil Municipal

LUNDI 30 JUIN 2025

À 18 h 00

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 09

Nombre de pouvoirs valides : 03

Nombre de votants : 12

Date de la convocation : 24 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le trente juin, dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans la Mairie sous la Présidence de Eric PLASSON, Maire.

Etaient présents : M. Eric PLASSON, M. Gérard TRIBOY, Mme Francine LEBERT, M. Christophe DAZY, Mme Françoise SOL, M. Bruno VERPRAET, M. Jean-Louis RICHARD, M. Eric LAVY et M. Alain GALLOIS.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration : Mme Baptistine BOIVIN à M. Eric PLASSON, Mme Sandrine DELAMARRE à M. Christophe DAZY et M. Damien FRIMIN à M. Gérard TRIBOY.

Absents : M. Vincent ERRET, Mme Pascale DURAND et M. Daniel VIVIEN.

Monsieur Bruno VERPRAET est désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Délib. N° 2025-06/01
Nomination d'un secrétaire de séance

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/02
Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 08 avril 2025

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/03
Compte-rendu des décisions prises en application des délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/04
SOCIÉTÉ SPL-XDEMAT
Réunion de l'Assemblée générale sur la répartition du capital social

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/05
Convention fourrière 2025 - A.I.M.A.A.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/06
Subvention coopérative scolaire école maternelle

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/07
Participation financière des parents d'élèves – Classe de neige - Année 2026

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/08
Travaux d'aménagement et de réhabilitation du Cellier Oudart – Lancement de procédure - Financement

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

... / ...

Délib. N° 2025-06/09

Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/10

Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/11

Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/12

Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/13

Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité
ATSEM

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/14

Délibération ponctuelle autorisant le recrutement de trois agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité
ADJOINTS D'ANIMATION TERRITORIAUX

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

... / ...

Délib. N° 2025-06/15

Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/16

Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

Délib. N° 2025-06/17

Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité
AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 12 voix POUR.

A Pierry, le 07 juillet 2025

Le Maire,
Eric PLASSON

